

Commune de LIGINIAC
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal en date du 5 avril 2024 à 20h00 selon convocation en date du 22 mars 2024

Président : M BIVERT Frédéric.

Présents : M BIVERT - Mme VIGNAL - Mrs VINCENT - SIRIEIX - BRAZ - MICHOUX - BESSE - BOUILHAC - TRONCHE - Mme BRAULT - M. BUSSIERE.

Absents excusés : Mme MINARD (a donné procuration à Madame BRAULT)
M VERNIENGEAL (a donné procuration à M TRONCHE)

Secrétaires de séance : M MICHOUX et Mme BRAULT

Délibération N°2024-021 : Affectation du résultat de l'exercice 2023 budget station-service

Le Conseil Municipal après avoir entendu ce jour le compte administratif de la Station-Service de l'année 2023 et après en avoir délibéré :

- Décide d'affecter au budget primitif 2024 de la Station-Service, le déficit de fonctionnement du 31/12/2023 au compte D002 pour un montant de : 632.86 €
- Décide d'affecter au budget primitif 2024 de la Station-Service, l'excédent d'investissement du 31/12/2023 au compte R001 pour un montant de 17 331.38 €

Membres	13
Présents	11
Représentés	2
Votants	13
Pour	13
Contre	0
Abstention	0

Certifié conforme par Frédéric BIVERT, Mairie de LIGINIAC, le 5 avril 2024.
Au registre sont les signatures

